

LETTRE OUVERTE
AUX HABITANTS DE
NERVIEUX

Lettre ouverte pour informations

Nervieux le 10 décembre 2007

Cette présente lettre est d' informer nos concitoyens et de répondre à la Municipalité à la suite de l'expropriation du terrain de M & Mme Pignard transformé en Parking Scolaire.

La famille Pignard a défendu ses intérêts et regrette surtout le manque de relation humaine et les méthodes actuelles de transactions avec M le Maire.

A ce jour la Mairie est propriétaire du terrain, et a agi dans le droit de l'expropriation (utilité publique).

M le Maire parle d'hostilité, mais combien de personnes accepteraient de céder une propriété au centre du village, contre sa volonté pour une somme proche de «4 € du m2»,

D'autre part, le côté moral et respectueux de nos anciens qui ont beaucoup travaillé pour cette acquisition, n'est pas pris en compte dans ce dossier ».

Comment une expropriation a t-elle pu être possible sans étude et projet?

Le code déontologique conseillait à Monsieur le Maire un minimum de retenue, sachant l'état de santé précaire de nos parents, il s'est permis de démentir par écrit les attestations des médecins qui l'alertaient sur les conséquences du stress et du harcèlement. L'expropriation concernait des personnes âgées et malades. L'entreprise de menuiserie ébénisterie, qui a brûlé accidentellement en 1995, située sur ce terrain, fut créée en 1951 par M Pierre Pignard, décédé en 2005, (l'expropriation a contribué à amplifier sa maladie), quand à Mme Alice Pignard, son épouse (dont le coeur est soutenu par une pile), est fatiguée et diminuée par cette épreuve.

Malgré les démentis de l'expropriant la Société SEMI production, utilisait sur ce terrain (lié par un bail) des séchoirs depuis des années (enquête de voisinages) supporte aujourd'hui un manque opérationnel, donc financier . Personne ne semble s'inquiéter de la survie d'une entreprise qui emploie une quarantaine de personnes et s'acquitte d'une très grosse Taxe Professionnelle (51 660€), (taux communal de 19 qui repousse les éventuelles entreprises à s'installer).

Il est important de signaler que très prochainement ASF (autoroute du sud de la France) ne s'acquittera plus de cette taxe sur notre commune . Si ces ressources disparaissaient... comment parler de bonne gestion?

Aujourd'hui le Maire et son conseil municipal sont restreints et votent malgré tout des projets, en l'occurrence, la transformation de ce terrain en parking. Mais certaines questions sont sans réponses, malgré l'antériorité de ce projet.

L'emplacement? --- le plan d'ensemble? (octobre 2007) --- l'étude budgétaire? --- faisabilité? (ingénieurs BA, DDE) --- Sécurité? (sortie sur la D 112 pas de visibilité, à 30 m du carrefour, pas de trottoir) --- L'avis et l'opinion des enseignants et des usagers?.

Il est regrettable que le Conseil Général, qui doit participer aux subventions ne soit pas intervenu avant les gros travaux de terrassement et de démolition. Le captage des eaux pluviales n'a pas été étudié (DDE) et risquent de provoquer les éboulis des talus et de la rampe. Comment peut – on alors parler de sécurité pour nos enfants?

Le rôle de cette lettre reste uniquement dans le fait de pouvoir s'exprimer et ainsi laisser la population porter un « éventuel » jugement dans cette affaire.

En vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à ce courrier, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes.

Famille Pignard

I. P. N. S.